SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial:	SPEEDO DÉTERGENT À LESSIVE ET DETACHANT
Autres moyens d'identification:	1804887, 1804879
Usage du produit/Description:	Détergent à lessive liquide, détachant
Restrictions d'utilisations:	Pour usage industriel, institutionnel et établissement alimentaire seulement.
Identificateur du fournisseur initial:	CHANDLER 225 Thorne Avenue, Saint Jean, Nouveau-Brunswick, Canada E2L 4L9 Phone: 1-800-363-9611
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	(613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH (Globally Harmonized System):

Ce produit est classé Irritation des yeux catégorie 1, Irritation cutanée catégorie 2.

2b Éléments d'étiquetage

Symbole:

CONSEILS DE PRUDENCE:

TENIR À L'ÉCART DES ENFANTS. Éviter le contact avec les yeux . Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants en caoutchouc et une protection des yeux.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mention d'avertissement: ATTENTION.

Mention de danger: Peut provoquer une sérieuse irritation des yeux. Peut provoquer une irritation cutanée.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingredients	CAS #	% (weight)	SGH CLASSIFICATION
Décyl Glucoside	110615-47-9	5-15	Irritation des yeux, catégorie 1 Irritation de la peau, catégorie 2

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4a Description des premiers soins:

Contact oculaire: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

Contact cutané: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation: Aucun effet prévu.

Ingestion: Rincer la bouche (uniquement si la personne est consciente). Appeler un médecin si la personne ne se sent pas bien.

4b Symptômes et effets les plus important

Yeux: Peut causer une irritation.

Peau: Peut causer une irritation.

Inhalation: Aucun effet prévu

Ingestion: Peut causer une légère irritation, un mal de tête, des douleurs abdominales, de la diarhée, des nausées et des vomissements.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Pas de traitements spéciaux.

SECTION 5 - FIRE FIGHTING MEASURES

5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés: Eau, mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même n'est pas inflammable.

Moyens d'extinction déconseillés: Inconnu

5b Dangers spécifiques du produit:

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers:

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement: De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence:

Protection personnelle: Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit. Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pour les gros déversements, pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention: le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales: Produit biodégradable. Ne pas laisser de grandes quantités de produit s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Lorsque utilisé conformément aux indications, pas besoin de mesures particulières.

7b Exigences en matière d'entreposage sécuritaire:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer sur des surfaces entrant en contact avec les aliments. GARDER À L'ABRI DU GEL.

7c Matériaux spéciaux d'emballage: Aucun.

Aucune incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle:

	Valeur d'exposition Moyenne pondérée (VEMP) au Québec	Valeur d'exposition de courte durée (VECD) plafond au Québec	Notations
	Non établie	Non établie	

8b Mesures d'ingénierie:

Non requis

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires: Non requis.

Protection de la peau et autre équipement de protection: Des gants en caoutchouc en cas de contact possible. Des bottes imperméables en cas de grosse fuite.

Protection des yeux / du visage: Il est suggéré de porter des lunettes de sécurité en cas de contact possible avec les yeux.

Commentaires sur l'hygiène générale: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur:	Liquide bleu, odeur agreable.
Seuil de l'odeur:	Non disponible
pH:	8.5-10.8
Point de fusion/congélation:	Approximativement 0°C
Point d'ébullition:	Approximativement 100°C
Point d'éclair:	Aucun jusqu'à ébullition
Taux d'évaporation (n-BuAc=1):	0.4 (eau)
Inflammabilité	Non applicable
Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume):	Non applicable
Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume):	Non applicable
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs:	Non sensible
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux décharges électrostatiques:	Non sensible
Tension de vapeur:	20 mm Hg (eau)
Densité de vapeur:	0.6 (eau)
Densité relative:	Approximativement 1.02
Solubilité:	Très grande solubilité dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible
Viscosité:	100-300 cps @ 25 oC

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité: Pas connue

10b Stabilité chimique:

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

10c Risque de réactions dangereuses:

Peut réagir en contact avec les acides forts et les matières comburantes fortes.

10d Conditions à éviter:

Éviter le contact avec les acides forts et les matières comburantes fortes.

10e Matériaux incompatibles:

Éviter le contact avec les acides forts et les matières comburantes fortes.

10f Produits de décomposition dangereux:

Vapeurs d'eau, oxydes de carbone.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux, et ingestion.

Yeux: Peut causer une irritation.

Peau: Peut causer une irritation.

Inhalation: Aucun effet prévu

Ingestion: Peut causer une légère irritation, un mal de tête, des douleurs abdominales, de la diarhée, des nausées et des vomissements.

Cancérogénicité: Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérigène.
Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction: Aucun ingrédient n'est classé comme ayant ces propriétés.
Sensibilisation de la peau: Aucun ingrédient n'est classé comme sensibilisant cutané.
Sensibilisation des voies respiratoires: Aucun ingrédient n'est classé comme sensibilisant respiratoire.
Matières synergiques: Non disponible
Autres dangers importants: Non disponible

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL50 est supérieure à 12,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL50 (voie, espèce)	CL50 # heures (espèce)
Décyl Glucoside	>5,000 mg/Kg (oral, rat) >5,000 mg/Kg (dermal, lapin)	Non disponible

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité:

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Décyl Glucoside	1-10 mg/L	96H	Non disponible

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Décyl Glucoside	10-100 mg/L	72H	Non disponible

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Décyl Glucoside	≥100 mg/L	72H	Non disponible

12b Persistance et biodégradation:

Tous les constituants sont biodégradables (OECD 301)

12c Potentiel de bioaccumulation:

Non disponible

12d Mobilité dans le sol:

Non disponible

12e Autres effets nocifs:

Aucune information pertinente trouvée.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

SECTION 14 - TRANSPORTATION INFORMATION

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada: Non réglementé.
Numéro UN: S/O
Appellation réglementaire: S/O
Classe de danger: S/O
Groupe d'emballage: S/O
Dangers environnementaux: S/O
Transport en vrac: S/O
Précautions spéciales: S/O

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT: Ce produit a été classé conformément aux critères de classification de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données de sécurité (FDS) contient toutes les informations requises par le RPD.

Classification SIMDUT: Voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIST (DSL)

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision: 2022-03-24

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Limites d'exposition professionnelle requises en vertu du règlement 833 sur les lieux de travail de l'Ontario

3. Agence Internationale de Recherche sur le Cancer
4. Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) site web

Abbreviations:

ACGIH	Conférence des Hygiénistes industriels du Gouvernement Américain
CAS	Service de Dénomination des Substances Chimiques
CEPA	Législation Canadienne sur la Protection de l'environnement
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Système d'Information sur les Matières Dangereuses
HSDB	Banque de Données sur les Substances Dangereuses
IARC	Agence International pour la Recherche sur le Cancer
LIS	Liste Intérieure des Substances
NFPA	Association Nationale pour le Protection contre les Incendies
NIOSH	Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail
NTP	Programme National de Toxicologie (U.S.A.)
OSHA	Administration de la Santé et la Sécurité au travail (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Limite d'Exposition Admissible
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fin de la FDS